



Communiqué de presse

Les quatre syndicats CFTD, CGT, CFE-CGC et FO de RTE¹ appellent à une journée d'action le jeudi 7 décembre pour protester contre le gel des reclassements

Le Directoire de RTE a décidé brutalement et sans concertation, qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, il ne serait plus attribué de reclassements aux salariés. Ces reclassements jalonnent l'évolution professionnelle des agents, permettent de reconnaître les compétences et les responsabilités exercées. Ces reclassements obtenus constituent un élément majeur du système de rémunération.

Les salariés de RTE sont très attachés à ce dispositif qui s'applique à toute la branche des industries électriques et gazières (EDF, Enedis, ENGIE, GRDF, GRTgaz, ...) et ne peut donc être supprimé unilatéralement.

Les salariés, qui refusent un système de rémunération opaque et arbitraire, se sont déjà massivement mis en grève, une première fois le 16 novembre, pour ce qui fut l'une des mobilisations les plus importantes jamais réalisée au sein de RTE.

Le Directoire a décidé de ne pas les entendre et a maintenu sa mesure en dépit d'un appel au dialogue et à la négociation de l'ensemble des organisations syndicales. Cette attitude montre que le dialogue social au sein de RTE est à l'arrêt.

C'est pourquoi le jeudi 7 décembre, les quatre syndicats représentatifs appellent le personnel à cesser le travail pour exiger le maintien à RTE du système de classification/rémunération de branche.

Contact :

Francis CASANOVA	DSC CGT	06 71 16 53 67
Fabrizio MORANI	DSC CFTD	06 60 71 26 56
Philippe CRISCUOLO	DSC CFE-CGC	06 73 19 40 33
Giorgio VALLARINO	DSC FO	06 99 21 63 24

¹ RTE : Réseau de Transport d'Electricité est une filiale d'EDF et de la Caisse des Dépôts et Consignations, en charge du réseau électrique haute et très haute tension en France.